



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_177-DE

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

2020-07-177 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 11/07/2020

L'an deux mille vingt , le dix sept juillet à 14 H 30, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Mireille BERNEDE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Hervé GODINAUD, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Philippe VIRONNEAU

Absents :

Eléna DECOLASSE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc DARQUEST pouvoir à Jean-Luc LETERME, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Denis SIRDEY, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

GEMAPI

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE SMER E2M

Envoyé en préfecture le 23/07/2020 - 2/2
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_177-DE

Sur proposition de Monsieur Jean-Claude ABANADES, Conseiller communautaire délégué à la GEMAPI

Vu les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015 transférant la compétence GEMAPI aux EPCI à compter du 1er janvier 2018,

Vu les statuts modifiés du Syndicat Mixte Eaux et Rivières de l'Entre 2 Mers (SMER E2M) de septembre 2018,

Vu l'article 6 des statuts du SMER E2M indiquant la composition du comité syndical,

Soit pour 13 communes de La Cali, 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 15 juillet 2020

Vu les propositions des 13 communes de La Cali concernées au 17 juillet 2020: Arveyres, Cadarsac, Daignac, Dardenac, Espiet, Génissac, Izon, Moulon, Nérigean, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Tizac de Curton, Vayres,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le conseil communautaire décide de désigner les délégués suivant :

| Titulaires | | Suppléants | |
|----------------------------|-----------------|-------------------|-------------------------------|
| Eric Blot | Cadarsac | Samuel Walton | Arveyres |
| Frédéric Picq | Daignac | Ludovic Maurey | Dardenac |
| Didier Cazenave | Espiet | Song Sok | Saint-Quentin de Baron |
| Philippe Girard | Izon | Alain Dupuy | Saint-Germain-du-Puch |
| Alain Clémenceau | Moulon | Serge Platon | Tizac de Curton |
| Jean Jacques Tallet | Génissac | Jean-Luc Lamaison | Nérigean |
| Bernard Mercier Lachapelle | Vayres | Maurice Julien | Vayres |

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne

23 juillet 2020

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_178-DE

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

2020-07-178 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 11/07/2020

L'an deux mille vingt , le dix sept juillet à 14 H 30, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Mireille BERNEDE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Hervé GODINAUD, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Philippe VIRONNEAU

Absents :

Eléna DECOLASSE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc DARQUEST pouvoir à Jean-Luc LETERME, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Denis SIRDEY, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

GEMAPI DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AU SYNDICAT MIXTE SIE

Sur proposition de Monsieur Jean-Claude ABANADES, Conseiller délégué à la GEMAPI,

Vu les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015 transférant la compétence GEMAPI aux EPCI à compter du 1er janvier 2018,

Vu l'arrêté préfectoral du 30 avril 1990 portant création du Syndicat Intercommunal d'Etudes et de Travaux de la vallée de l'Isle (SIETAVI),

Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2017 portant sur la modification des compétences du SIETAVI,

Vu l'article 3 des statuts du SIETAVI indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Soit pour 22 communes de La Cali, 22 délégués titulaires et 22 délégués suppléants,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 15 juillet 2020,

Vu les propositions des communes incluses dans le territoire du SIETAVI au 17 juillet 2020,

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire n'ont pas souhaité voter à bulletin secret mais à main levée.

Après en avoir délibéré,

Et à **l'unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**,

Le conseil communautaire décide de désigner les délégués suivant :

| | Titulaires | Suppléants |
|-----------------------------|-----------------------|----------------------|
| Abzac | Jacques Lafon | Jean-Louis d'Anglade |
| Les Billaux | Jean-Yves Veylit | Joseph Lepetre |
| Bonzac | Bruno Lacaze | Karine Munoz |
| Camps | Ludovic Hérault | Thierry Barganaud |
| Coutras | Marianne Chollet | Laura Ramos |
| Le Fieu | Alain Rambaud | Guy Lacouture |
| Gours | Pierre Yves Bajard | Marc Claverie |
| Guîtres | Jean-Philippe Duban | Grégory Dupuis |
| Lalande de Pomerol | Véronique Houdinet | Stéphane Tarendeau |
| Libourne | Laurent Kermabon | Régis Grelot |
| Pomerol | Jean Bernard Henry | Jonathan Lutard |
| Porchères | David Redon | Mathieu Barenot |
| Puynormand | Pierre Lagarde | Julie Bonneau |
| Sablons | Jean-Claude Abanades | Patrick Fondécave |
| Saint-Antoine-sur-l'Isle | Paquerette Peyridieux | Didier Gadeaud |
| Saint-Christophe de Double | Martine Lecouleux | Alain Arnoud |
| Saint-Denis-de-Pile | Gérald Decaesteke | Eric Nicoletti |
| Saint-Martin-de-Laye | Amélie Martinez | Vincent Fromentay |
| Saint-Médard de Guzières | Christian Jaubert | Gilles Magardeau |
| Saint-Sauveur de Puynormand | Jean-Pierre Dubet | Claude Micoine |
| Saint-Seurin-sur-l'Isle | Jean Marc Salalberry | Didier Bidou |
| Savignac de l'Isle | Thibaut Frugier | Eric Fron-Ortin |
| | | |
| | | |

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne **23 juillet 2020**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État


Le Président
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du
Libournais



Envoyé en préfecture le 23/07/2020

Reçu en préfecture le 23/07/2020

Affiché le



ID : 033-200070092-20200717-2020_07_178-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_179-DE

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

2020-07-179 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 11/07/2020

L'an deux mille vingt , le dix sept juillet à 14 H 30, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Mireille BERNEDE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Hervé GODINAUD, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Philippe VIRONNEAU

Absents :

Eléna DECOLASSE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc DARQUEST pouvoir à Jean-Luc LETERME, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Denis SIRDEY, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

GEMAPI DÉSIGNATION AU SABV DRONNE AVAL

Envoyé en préfecture le 23/07/2020 - 2/3
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le 
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_179-DE

Sur proposition de Monsieur Jean-Claude ABANADES, Conseiller délégué à la GEMAPI

Vu les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015 transférant la compétence GEMAPI aux EPCI à compter du 1er janvier 2018,

Vu l'arrêté interpréfectoral en date du 19 octobre 2017 modifiant la décision institutive du syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique des bassins Tude et Dronne aval (SIAH) et créant le syndicat d'aménagement du bassin versant de la Dronne aval (SABV de la Dronne aval)

Vu la délibération n°31/2018 du 18 juillet 2018 prise par le SABV de la Dronne aval modifiant ses statuts en date du 19 octobre 2017,

Vu l'article 8 des statuts du SABV de la Dronne aval indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Soit pour 7 communes de la Cali, 7 délégués titulaires et 7 délégués suppléants,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 15 juillet 2020,

Vu les propositions des communes incluses dans le territoire du SABV Dronne Aval au 17 juillet 2020,

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire n'ont pas souhaité voter à bulletin secret mais à main levée.

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**,

Le conseil communautaire décide de désigner les délégués suivant :

| | Titulaires | Suppléants |
|----------------------------|--------------------|--------------------|
| Chamadelle | Sophie Blancheton | Gérard Mussot |
| Coutras | Laura Ramos | Marianne Chollet |
| Les Eglisottes | Bernard Guillemot | Gérard Dubois |
| Le Fieu | Jean-Michel Brunet | Edwige Duchoze |
| Lagorce | Michel Allard | Martine Dalla Muta |
| Les Peintures | Jacques Blanc | Arnaud Jouanet |
| Saint-Christophe-de-Double | Alain Arnoud | Jean-Michel Hooru |

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le

Fait à Libourne **23 juillet 2020**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION**

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_180-DE

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

2020-07-180 – 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 11/07/2020

L'an deux mille vingt , le dix sept juillet à 14 H 30, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Mireille BERNEDE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Hervé GODINAUD, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Philippe VIRONNEAU

Absents :

Eléna DECOLASSE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc DARQUEST pouvoir à Jean-Luc LETERME, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Denis SIRDEY, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

GEMAPI

DÉSIGNATION AU SIA DE LA SAYE, DU GALOSTRE ET DU LARY

2020-07-180 - 2/2
Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le 
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_180-DE

Sur proposition de Monsieur Philippe BUISSON, Président

Vu les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015 transférant la compétence GEMAPI aux EPCI à compter du 1er janvier 2018,

Vu l'arrêté préfectoral du 23 septembre 1980 portant création du syndicat intercommunal d'aménagement (SIA) de la Saye, du Galostre et du Lary

Vu l'arrêté préfectoral du 9 décembre 2010 portant modification des statuts du SIA de la Saye, du Galostre et du Lary,

Vu l'article 4 des statuts du SIA de la Saye, du Galostre e du Lary indiquant la clé de répartition du nombre de délégués,

Soit pour 11 communes de la Cali 22 délégués titulaires et 11 délégués suppléants,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 15 juillet 2020,

Vu les propositions des communes incluses dans le territoire du SIETAVI au 17 juillet 2020,

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire n'ont pas souhaité voter à bulletin secret mais à main levée.

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le conseil communautaire décide de désigner les délégués suivant :

| Titulaires | | Suppléants | |
|---|-------------------------|------------------------------|----------------------|
| Gilbert Boutoule Eric Jouannet | Bayas | Thibaud Hillaire | Bayas |
| Karine Munoz Bruno Lacaze | Bonzac | Pierre Floras | Bonzac |
| Jean-Philippe Duban Sébastien GAURY | Guîtres | Grégory DUPUY | Guîtres |
| Frédéric BALARESQUE Bruno LAVIDALIE | Lagorce | Guillaume GIRARDON | Lagorce |
| Danielle Carbonel Jean-Dominique MOSSE | Lapouyade | Stéphane Beaufiles | Lapouyade |
| Jean-François Blanchet Olivier Garceau | Maransin | Virginie Morel | Maransin |
| ROBERT Charlotte MICHEL Jean-Louis | Saint-Ciers- d'Abzac | LAFFERRIERE Yann- Mickaël | Saint-Ciers d'Abzac |
| Amélie MARTINEZ Vincent FROMENTAY | Saint-Martin de Laye | Damien CLAUZURE | Saint-Martin de Laye |
| Joël CAURRAZE François BIERRE | Saint-Martin du Bois | Alain DAVID | Saint-Martin du Bois |
| Marine de Taffin Joel Verdier | Savignac de l'Isle | Laurence Godard- Debizet | Savignac de l'Isle |
| RIGAIL Didier ROLLAND Jean-Pierre | Tizac de Lapouyade | BERNECUT Dominique | Tizac de Lapouyade |

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le 23 juillet 2020
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais





**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DU CONSEIL COMMUN
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉR**

Envoyé en préfecture le 23/07/2020
Reçu en préfecture le 23/07/2020
Affiché le
ID : 033-200070092-20200717-2020_07_181-DE

SÉANCE DU 17 JUILLET 2020

2020-07-181 - 1/2

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 78

Date de convocation : 11/07/2020

L'an deux mille vingt , le dix sept juillet à 14 H 30, le Conseil communautaire s'est réuni, en la Salle des fêtes à Bayas, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

Présents :

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Patrick MERCIER, Vice-président, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Eveline LAVAURE-CARDONA, Vice-présidente, Sébastien LABORDE, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Alain JAMBON, Vice-président, Jean Louis ARCARAZ, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Michel MASSIAS, Conseiller délégué, Mireille BERNEDE, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Armand BATTISTON, Gérard MUSSOT, Joachim BOISARD, Didier CAZENAVE, Renaud CHALLENGEAS, Marianne CHOLLET, Mireille CONTE-JAUBERT, Jérôme COSNARD, Jean Louis D'ANGLADE, Hervé GODINAUD, Lionel GACHARD, Christophe GALAN, Christophe GIGOT, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Fabienne KRIER, Michèle LACOSTE, Bruno LAVIDALIE, Marie-Noëlle LAVIE, Martine LECOULEUX, Gonzague MALHERBE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Pierre-Jean MARTINET, Gérard MOULINIER, Alain PAIGNE, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, Jean-Jacques TALLET, Rachel VAUNA, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER, Philippe VIRONNEAU

Absents :

Eléna DECOLASSE, Edwige NOMDEDEU, Charles POUVREAU

Absents excusés ayant donné pouvoir de vote:

Jean-Luc DARQUEST pouvoir à Jean-Luc LETERME, Marie-Sophie BERNADEAU pouvoir à Thierry MARTY, Sandy CHAUVEAU pouvoir à Jean Louis ARCARAZ, Julie DUMONT pouvoir à Laurent KERMABON, Philippe DURAND-TEYSSIER pouvoir à Michel MILLAIRE, Jocelyne LEMOINE pouvoir à Pierre MALVILLE, Odile LUMINO pouvoir à Josette TRAVAILLOT, Anne-Marie PRIEGNITZ pouvoir à Denis SIRDEY, Laura RAMOS pouvoir à Marianne CHOLLET, Laurence ROUEDE pouvoir à Philippe BUISSON

Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance

GEMAPI DÉSIGNATION AU SYER DES CÔTEAUX DE DORDOGNE

Sur proposition de Monsieur Jean-Claude ABANADES, Conseiller communautaire délégué à la GEMAPI,

Vu les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015 transférant les compétences GEMAPI aux EPCI à compter du 1er janvier 2018,

Vu les statuts du SY.E.R. des Côteaux de Dordogne de janvier 2019,

Vu l'article 6 des statuts du SY.E.R. des Côteaux de Dordogne indiquant la composition du comité syndical,
Soit pour 2 communes de la Cali, 2 titulaires et 2 suppléants,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 15 juillet 2020,

Vu les propositions des communes incluses dans le territoire du S.Y. E.R. des Côteaux de Dordogne au 17 juillet 2020,

A l'unanimité, les membres du Conseil Communautaire n'ont pas souhaité voter à bulletin secret mais à main levée.

Après en avoir délibéré,
Et à l'**unanimité** (75 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le conseil communautaire décide de désigner les délégués suivant :

| Titulaires | | Suppléants | |
|------------------|----------|--------------------|----------|
| Laurent Kermabon | Libourne | Régis Grelot | Libourne |
| Jonathan Lutard | Pomerol | Jean Bernard Henry | Pomerol |

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, le
Fait à Libourne

23 juillet 2020

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme
Philippe BUISSON, Président
de la Communauté d'Agglomération du Libournais



Handwritten signature of Philippe BUISSON.